La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXVIIme Année AOUT 1929 No 7

JEHOVAH, L'ETRE SUPREME

« *Non, la main de l'Eternel n'est pas trop courte pour sauver, ni son oreille trop dure pour entendre.* »
— Esaïe 59 : 1 —

JEHOVAH est lent à la colère et miséricordieux. Sa miséricorde va jusqu'aux cieux et sa bienveillance est pour ceux qui le connaissent et qui lui obéissent. Il ne prend point plaisir à la mort du méchant ; mais lorsque celui-ci persiste à suivre le chemin de la méchanceté sans essayer de s'en détourner, il vaut mieux pour lui qu'il soit détruit. Tout acte de l'Eternel prouve par conséquent son désintéressement ; il est amour.

2 L'orgueil et la vanité, voilà ce qui pousse certains frères et sœurs à dédaigner la miséricorde et la bienveillance de l'Eternel Dieu. Lorsque Dieu voit que ceux qui ont fait une alliance avec lui se trouvent en danger, il les avertit. Ceux qui possèdent encore un peu d'humilité écoutent l'avertissement et se détournent de leur voie. Les orgueilleux, ceux qui sont convaincus de leur importance, n'entendent rien ; leurs cœurs s'endurcissent contre Dieu et son œuvre. Lorsqu'on essaie de leur montrer le chemin du Seigneur, on est repoussé, et les orgueilleux prétendent que parce qu'on essaie de les aider, le Seigneur a besoin d'eux. Comme ils croient avoir développé un caractère approuvé de Dieu, s'imaginant qu'ainsi ils sont mûrs pour aider Dieu à sauver l'humanité et à diriger l'univers, ils persévèrent dans leur égoïsme.

3 Au chapitre cinquante-huit, le prophète Esaïe avertit ceux qui ont fait une alliance avec l'Eternel et ne l'ont pas gardée. Il dit que bien des frères et sœurs ont suivi une voie égoïste en ne faisant aucun cas de leur alliance et de la parole de Dieu, bien qu'ils aient eu l'occasion de servir Dieu. Le chapitre cinquante-neuf est la suite de cette prophétie, de ces paroles du prophète oint et approuvé de Dieu, lequel représente la classe de fidèles et véritables témoins du Seigneur sur la terre. C'est à ces témoins que le Seigneur a remis les intérêts du royaume représentés par ses biens. Instruments de l'Eternel, ils s'adressent à ceux qui refusent d'entendre l'avertissement de la prophétie et disent : « Non, la main de l'Eternel n'est pas trop courte pour sauver. » Il faut conclure de là que les serviteurs désobéissants croient que Dieu ne peut se passer d'eux. Mais le prophète leur dit que Jéhovah est l'être suprême et qu'il n'a besoin de personne. Le plan du salut s'exécutera selon la volonté de Dieu et au moment voulu, quelle que soit la conduite des créatures. Tout ce que l'Eternel fait pour l'homme, il le fait pour son bien.

4 L'avertissement que donne l'Eternel est une manifestation de sa miséricorde et de sa bienveillance envers ceux qui sont devenus tièdes et indifférents vis-à-vis des privilèges de leur alliance. Les paroles du prophète s'adressent à ceux qui méprisent l'avertissement. Ceux qui persévèrent dans cette attitude se séparent de Dieu. Quand une créature ayant fait une alliance solennelle avec Dieu suit une mauvaise voie, Dieu ne l'en retire pas avant qu'elle ait admis son erreur et imploré son secours. A ceux qui se détournent de leur voie inique et qui l'implorent, l'Eternel dit qu'il les écoutera et les aidera. « Tu crieras, et il dira : Me voici. » (Esaïe 58 : 9) Mais le prophète montre que quelques-uns ne se repentent pas et n'implorent pas l'Eternel, qu'ils continuent à suivre leur fausse voie, c'est pourquoi il leur dit : « L'oreille de Dieu n'est pas trop dure pour entendre », pour entendre les cris de ceux qui se repentent et qui désirent le servir.

5 Le prophète leur dit plus loin : « Mais ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu ; ce sont vos péchés qui vous cachent sa face et l'empêchent de vous écouter. » (59 : 2) La version Synodale dit : « C'est à cause de vos péchés qu'il a détourné sa face de vous. » Dieu leur a retiré sa faveur. Puisqu'ils se sont séparés de Dieu, à quoi cela sert-il d'attirer l'attention sur ce point ? Evidemment à réveiller quelques-uns des faibles qui sont en danger, et à les sauver de l'influence des plus forts, de ceux qui sont opiniâtres et qui persistent dans la mauvaise voie. C'est une partie de l'avertissement que le serviteur doit donner, comme l'indique le chapitre cinquante-huit. Il va sans dire que ce n'est pas Dieu qui en bénéficie ; c'est un acte de bienveillance de sa part envers ceux qui se sont consacrés à lui, un moyen de leur aider à rejeter la pernicieuse influence qu'ils subissent et à se réjouir dans le Seigneur.

6 Pour qu'ils puissent constater qu'ils se trouvent en danger, le prophète dépeint ensuite la condition terrible de ceux qui s'opposent délibérément aux voies du Seigneur Dieu. Ce serait gaspiller son temps et ses forces que de chercher à ramener ceux dont Dieu a dû détourner sa face, à cause de leur entêtement ; mais à ceux qui ont été influencés par les ouvriers d'iniquité, il faut faire voir le danger et le moyen d'y échapper, c'est pourquoi il peut être utile alors de mentionner ces actes injustes et l'avertissement de Dieu.

[7] Dieu nous fait comprendre par les paroles du prophète que ce n'est pas par négligence qu'il juge ainsi la situation, mais que c'est à cause des orgueilleux qui ne se repentent pas. C'est à cause de leur voie inique qu'il se détourne d'eux, à cause de leurs péchés qu'il leur cache sa face. Les paroles suivantes montrent leur terrible condition :

[8] « Car vos mains sont souillées de sang, et vos doigts de crimes ; vos lèvres profèrent le mensonge, votre langue fait entendre l'iniquité. » (Verset 3) Ils entrèrent dans une voie d'iniquité en commençant sans doute à soupçonner leurs frères et à parler méchamment d'eux. La langue est un grand ennemi. Il est écrit : « La langue aussi est un feu ; c'est le monde de l'iniquité. La langue est placée parmi nos membres, souillant tout le corps, et enflammant le cours de la vie, étant elle-même enflammée par la géhenne ... la langue, aucun homme ne peut la dompter ; c'est un mal qu'on ne peut réprimer ; elle est pleine d'un venin mortel. » — Jacques 3 : 6, 8.

[9] Il y a des médisants qui s'efforcent d'empêcher l'œuvre du Seigneur, qui désirent l'anéantir ; et ainsi leurs mains sont souillées de sang, ce qui est un symbole de mort. Leurs doigts, qui représentent leurs plus petits efforts, sont souillés de crimes. Leur voie inique les a corrompus. Il semble que dans cette classe se trouvent les membres du clergé, les conducteurs des Eglises nominales, qui prétendent représenter Dieu et qui cependant persécutent ceux qui s'efforcent de le servir ; puis ceux qui avaient été favorisés de la connaissance de la vérité du plan de Dieu, mais qui s'en sont détournés et se sont unis au clergé en s'opposant à l'œuvre du Seigneur. Tous ceux qui s'y opposent ainsi font partie de l'antéchrist.

[10] Si le clergé était juste, il dirait peut-être ceci : « Que les Etudiants de la Bible disent ce qu'ils savent de la parole de Dieu et que le monde juge lui-même si oui ou non ils ont raison. » Mais il dit au contraire au peuple : N'écoutez pas ce que disent les Etudiants de la Bible. Brûlez leurs livres, ne lisez rien de ce qu'ils vous apportent. » Ceux qui ont été dans la vérité et qui se sont ensuite détournés de l'œuvre du Seigneur sont entrés par là en relation avec le clergé et accomplissent avec lui un mauvais dessein contre le peuple du Seigneur. Qu'ils s'en rendent compte ou non, ils travaillent pour le même but. Ils savent que le clergé est injuste envers ceux qui s'efforcent d'être des témoins de Dieu, et cependant ils sont d'accord avec le clergé puisqu'ils trouvent que les Etudiants de la Bible ne devraient rien dire contre l'organisation de Satan. Ils étaient une fois dans la vérité et s'en sont détournés, se séparant ainsi de Dieu ; ils ne prennent plus parti pour la justice et la vérité, mais parlent contre la justice et la vérité. Ils ont confiance en leur vanité et ils profèrent des mensonges. C'est pourquoi le prophète dit d'eux :

[11] « Nul ne se plaint avec justice, nul ne plaide avec droiture ; ils s'appuient sur des choses vaines et disent des faussetés, ils conçoivent le mal et enfantent le crime. Ils couvent des œufs de basilic, et ils tissent des toiles d'araignée. Celui qui mange de leurs œufs meurt ; et, si l'on en brise un, il sort une vipère. » (Versets 4, 5) Ces antagonistes se sont alliés contre l'œuvre que les oints accomplissent sur l'ordre de Dieu. Ils ont le même but : la destruction de l'œuvre des oints de Dieu. Ils tissent des toiles comme l'araignée, afin d'embrouiller les esprits crédules qu'ils nourrissent ensuite de ce que le Seigneur appelle des œufs de basilic, ce qui produit la mort. Ils ont recours au mensonge pour accomplir leurs desseins iniques, et si l'on écrase ceux-ci ou qu'on les expose à d'autres, ils sortent comme des vipères pour détruire tout ce qui est sur leur chemin. Le prophète continue :

[12] « Leur toiles ne servent point à faire un vêtement, et ils ne peuvent se couvrir de leur ouvrage ; leurs œuvres sont des œuvres d'iniquité, et les actes de violence sont dans leurs mains. » (Verset 6) Les ouvriers d'iniquité, orgueilleux, se trompent eux-mêmes et tâchent de cacher leur mauvaise voie sous des formes extérieures; mais le Seigneur déclare que les toiles qu'ils tissent ne seront pas des vêtements pour les couvrir. Ils ne peuvent tromper les élus du Seigneur par leurs œuvres et encore moins le Seigneur lui-même. Ils peuvent tromper ceux qui suivent leurs conseils, mais le Seigneur dit par son prophète que leurs œuvres d'iniquité seront révélées, et elles le seront assurément pour le bien de ceux qui sont sous leur joug. Dieu offre aux moins coupables l'occasion de briser ce joug, afin qu'ils puissent y échapper. En continuant la description du mal que font ceux qui s'opposent au message du royaume de Dieu, le prophète dit :

[13] « Leurs pieds courent au mal, et ils ont hâte de répandre le sang innocent ; leurs pensées sont des pensées d'iniquité, le ravage et la ruine sont sur leur route. Ils ne connaissent pas le chemin de la paix et il n'y a point de justice dans leurs voies ; ils prennent des sentiers détournés : quiconque y marche ne connaît point la paix. » (Versets 7, 8) S'adressant aux Juifs, l'apôtre Paul souligne le fait que l'homme ne peut pas se justifier par ses propres efforts, mais qu'il peut l'être uniquement par la foi dans le sang de Jésus-Christ dont il doit suivre les traces, en faisant la volonté de Dieu. Il montre que la louange des hommes ou leur approbation ne sert à rien, que c'est celle de Dieu seul qui doit compter. (Romains 2 : 29) Il cite ensuite les paroles du prophète Esaïe pour montrer l'état de ceux qui se sont détournés de Dieu. Le contexte, aussi bien des paroles de l'apôtre que de celles du prophète Esaïe, indique qu'elles s'appliquent à ceux qui ont connu les voies de Dieu et qui s'en sont détournés à cause de leur perversité. (Romains 3 : 1–22) Les paroles du prophète signifient donc que ceux qui ont pris cette voie mauvaise sont descendus au niveau le plus bas que l'humanité puisse atteindre ; elles montrent que le clergé ainsi que ceux qui avaient un poste de confiance parmi le peuple de Dieu, celui d'ancien ou de conducteur, et qui se sont détournés de Dieu, sont les créatures les plus répréhensibles, à part le Diable. Ce sont les mêmes que le psalmiste nous dépeint en ces termes : « Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère, tu diffames le fils de ta mère. » — Psaume 50 : 20.

[14] Ils forment de méchants projets contre ceux qui étaient leurs frères parce qu'enfantés de la même alliance. L'étudiant de la parole de Dieu est involontairement amené à comparer ces conditions avec celles qui régnaient du temps de Jérémie. (Jérémie 6 : 5) Le prophète Esaïe dit plus haut (Verset 8) que ces ouvriers d'iniquité ont pris des sentiers détournés. Ils ont fait

cause commune avec l'organisation de Satan en se détournant du Seigneur et en persécutant son peuple ; c'est pourquoi ils ne connaissent pas le chemin de la paix. L'apôtre Jude dépeint ceux qui « parlent d'une manière injurieuse de ce qu'ils ignorent » comme étant semblables à Caïn qui tua son frère. Mais quiconque hait son frère est déjà un meurtrier. Jude continue en disant que, semblables à Balaam, ils ont prêché pour un salaire ou pour avoir l'approbation des hommes, et que, comme Coré, ils ont refusé de soutenir leur chef, refusant de suivre Christ comme chef de l'organisation de Dieu. Le fait que l'histoire de ces hommes a été rapportée montre qu'ils représentent une classe existant parmi le peuple de Dieu. C'est de cette classe que Jude dit : « Ce sont des écueils dans vos agapes, faisant impudemment bonne chère, se repaissant eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, poussées par les vents ; des arbres d'automne sans fruits, deux fois morts, déracinés ; des vagues furieuses de la mer, rejetant l'écume de leurs impuretés ; des astres errants, auxquels l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité. » (Jude 12, 13) Quiconque suit cette classe d'hommes se trouve bientôt engagé dans la mauvaise voie ; et s'il y persévère, sa fin est la destruction. L'avertissement du prophète est sans doute donné dans l'intention de ramener ceux qui ont été influencés par la méchante classe dont parle Jude.

15 Ceux qui marchent orgueilleusement sur le sentier du mal s'égarent et égarent les autres. (2 Timothée 3:13) Ils deviennent hardis et effrontés. Ils ont connu le Seigneur, mais s'en sont détournés, et ils ont ensuite constaté qu'ils n'avaient pas de lumière et marchaient dans les ténèbres. Par son prophète, Dieu leur fait prononcer des paroles contre eux-mêmes. Notons bien que leur langage ne révèle pas le moindre regret de leur terrible condition :

16 C'est pourquoi l'arrêt de délivrance est loin de nous, et le salut ne nous atteint pas ; nous attendons la lumière, et voici les ténèbres, la clarté, et nous marchons dans l'obscurité. Nous tâtonnons comme des aveugles le long d'un mur, nous tâtonnons comme ceux qui n'ont point d'yeux ; nous chancelons à midi comme de nuit, au milieu de l'abondance nous ressemblons à des morts. Nous grondons tous comme des ours, nous gémissons comme des colombes ; nous attendons la délivrance, et elle n'est pas là, le salut, et il est loin de nous. Car nos transgressions sont nombreuses devant toi, et nos péchés témoignent contre nous ; nos transgressions sont avec nous, et nous connaissons nos crimes. Nous avons été coupables et infidèles envers l'Eternel, nous avons proféré la violence et la révolte, conçu et médité dans le cœur des paroles de mensonge. » — Versets 9-13.

17 Ces paroles du prophète semblent dire que ces ouvriers d'iniquité vont reconnaître combien leur voie est mauvaise. Ils savent qu'ils ont suivi la voie du mensonge qui détourne de l'Eternel, qu'ils se sont révoltés contre sa parole et contre son service. Ils ne se contentent pas d'être plongés dans le mal, mais ils font encore leur proie de ceux qui essaient de s'en détourner pour servir le Seigneur. Dieu annonce par son prophète où aboutit cette voie inique ; il dit :

18 « Et la délivrance s'est retirée, et le salut se tient éloigné ; car la vérité trébuche sur la place publique, et la droiture ne peut approcher. La vérité a disparu, et celui qui s'éloigne du mal est dépouillé. — L'Eternel voit, d'un regard indigné, qu'il n'y a plus de droiture. » (Versets 14, 15) Pour ceux qui se sont engagés dans le chemin du mal et qui s'opposent ainsi au Seigneur et à son œuvre, la vérité trébuche sur la place publique ; la droiture et la justice ne peuvent rester près d'eux. En ce qui les concerne, la vérité a échoué. Puisqu'ils la connaissaient une fois, ils sont sans excuse de ne pas comprendre que Dieu veut que ses oints rendent témoignage à son nom et à ses œuvres tandis qu'il établit son règne de justice. Ils n'avaient aucune raison de s'abstenir d'attirer l'attention sur l'organisation de l'ennemi, sur son influence aveuglante et ce qui en est résulté : l'oppression de l'humanité ; aucune raison de refuser d'annoncer au monde que Dieu, de son bras fort, mettra en pièces l'organisation ennemie et délivrera l'humanité ; mais ils se sont révoltés contre la vérité et se sont unis aux oppresseurs. Le Seigneur le voit et il lui déplaît que ceux qui travaillent contre l'œuvre ne sachent pas prendre une bonne décision.

EN VOIE D'ACCOMPLISSEMENT

19 Les faits prouvent que la prophétie que nous étudions est en voie d'accomplissement, et cela signifie que Dieu veut que ses oints en comprennent la signification. C'est en 1918 que le Seigneur entra dans son temple et que le jugement vint sur ceux qui prétendaient être disciples de Christ Jésus. (1 Pierre 4 : 17) C'est à peu près à cette époque que, sous la direction du clergé, les Eglises nominales rejetèrent le plan de Dieu pour adopter celui du Diable. A la même époque aussi qu'une grande détresse survint parmi les oints du Seigneur et que beaucoup de ceux qui prétendaient marcher dans la vérité présente s'en détournèrent et se mirent à persécuter leurs frères, s'unissant par là à l'ennemi. Depuis lors, le clergé des Eglises nominales et ceux qui se sont détournés de la vérité ont eu, qu'ils l'aient compris ou non, un seul et même but, celui de renverser et de détruire l'œuvre terrestre du Seigneur. Ces deux classes d'opposants auraient dû être actives dans la glorification du nom de l'Eternel et annoncer au monde son plan de salut. Elles n'auraient pas dû réaliser leurs projets égoïstes. Orgueilleuses et arrogantes, elles se sont exaltées elles-mêmes et ont suivi leur propre voie. Elles en sont arrivées à croire que l'œuvre du salut était entre leurs mains et qu'elles pourraient l'exécuter selon leur bon plaisir. Elles ont persécuté « le reste » du Seigneur parce qu'il obéit aux commandements de Dieu et que cela leur déplaît. Dieu a annoncé son déplaisir envers ces ouvriers d'iniquité : « La main du Seigneur n'est pas trop courte pour qu'il ne puisse sauver. »

20 Le Seigneur n'a besoin de personne et il ne se servira certainement pas des ouvriers d'iniquité. Le prophète dit : « Et son oreille n'est pas trop dure pour entendre. » Dieu entend ceux qui crient à lui en toute sincérité et il leur accorde sa faveur. Comme cette terrible condition prévalait et que les ouvriers d'iniquité entraînaient d'autres frères et sœurs, Dieu ordonna à la classe du serviteur de « crier à plein gosier, d'élever la voix comme une trompette » pour que son peuple voie leurs iniquités. Il l'ordonna pour que les membres de Christ puissent se détourner de la transgression et qu'ils ne se laissent plus séduire par ceux qui sont orgueilleux, égoïstes et iniques. Ceux qui aiment vraiment Dieu et

sa cause de justice proclament ce message. Dieu déclare que les ouvriers d'iniquité qui disent lui appartenir, étant ou non dans la vérité, sont contre lui, et qu'ils sont par conséquent hypocrites. Sa bonté endurcit leurs cœurs bien qu'ils se nomment toujours de son nom. Aucun d'eux ne se repentira ni ne cherchera à obtenir le pardon de Dieu. Voilà pourquoi Dieu dit par son prophète :

21 « Il voit qu'il n'y a pas un homme, il s'étonne de ce que personne n'intercède ; alors son bras lui vient en aide, et sa justice lui sert d'appui. » (Verset 16) Pour Dieu, le moment d'agir est arrivé. Il envoie la fidèle classe du serviteur pour le représenter sur la terre. Les membres de cette classe sont placés sous la surveillance directe de Christ Jésus, le bras droit de Jéhovah ; ils sont associés à Dieu et à Christ, parce qu'ils marchent dans la lumière et sont heureux de faire la volonté de Dieu. (1 Jean 1 : 7) Ils sont armés de la cause sainte de Dieu, de la justice. Dieu lui-même est le chef suprême de son armée. Son Fils bien-aimé, la tête de Sion, et tous ceux de Sion s'avancent d'un commun accord en qualité de représentants de Jéhovah. Le prophète dit de la classe fidèle du serviteur, c'est-à-dire de Christ et des membres de son corps :

22 « Il se revêt de la justice comme d'une cuirasse, et il met sur sa tête le casque du salut ; il prend la vengeance pour vêtement, et il se couvre de la jalousie [anglais : de zèle] comme d'un manteau. » (Verset 17) Ce combat est celui de Jéhovah, et le moment arrive où il en sortira vainqueur. Il est aussi parlé ici de la classe du serviteur qui, à cause de son obéissance aux commandements divins, est revêtue de l'armure de Dieu. Ses membres se revêtent « de la justice comme d'une cuirasse », parce qu'ils sont dévoués à Dieu de tout leur cœur. Ils mettent sur leur tête « le casque du salut », car ils sont tous animés du même esprit, celui de Christ, la tête de Sion. Ils suivent le Seigneur d'une manière intelligente, en lui obéissant. Ils prennent « la vengeance pour vêtement », car ils ont été autorisés à annoncer « le jour de la vengeance de notre Dieu ». (Esaïe 61 : 2) Ils sont « couverts de zèle comme d'un manteau », car ils sont approuvés de Dieu et possèdent le zèle ardent particulier à sa maison. Telle est l'armure du Dieu tout-puissant que l'apôtre Paul décrit également. (Ephésiens 6 : 10–18) Tous ceux qui sont en harmonie avec Dieu doivent s'en munir. En qualité de vengeurs et revêtus de leurs effets de guerre, Dieu et son organisation entière s'avancent pour disperser et punir l'ennemi, et pour justifier le nom de Dieu. Et Dieu se souviendra de l'iniquité de la classe du mal, c'est pourquoi il lui donnera ce qu'elle aura mérité. A son sujet, il est dit :

23 « Il rendra à chacun selon ses œuvres, la fureur à ses adversaires, la pareille à ses ennemis ; il rendra la pareille aux îles. » (Verset 18) Dieu montrera sa fureur contre ceux qui se sont délibérément opposés à son œuvre de justice, et il donnera à ceux qui sont du côté de l'ennemi ce qui leur revient. Il y a parmi le peuple de Dieu des hommes qui ont foi en lui et qui attendent avec impatience le moment d'entrer dans son règne glorieux. Cependant ils sont négligents et indifférents à l'égard de ses commandements en ce qu'ils ne chantent pas ses louanges. Ils se trouvent satisfaits de méditer sur la parole de Dieu, sans rien faire de plus ; mais malgré cela ils ne se confient pas au monde qui est sans paix, ils ne mettent pas leur confiance dans la puissance humaine. Ils font partie de l'organisation de Dieu, c'est-à-dire de Jérusalem, qui sera prise dans la bataille. (Zacharie 14 : 2) Ils sont aussi appelés la grande multitude (Apocalypse 7 : 9), et recevront leur juste récompense pendant la grande tribulation qui marquera le renversement complet de l'organisation de l'ennemi. Le prophète Esaïe représente ailleurs la fidèle classe du serviteur leur parlant en ces termes : « Iles, écoutez-moi. Peuples lointains, soyez attentifs. » (Esaïe 49 : 1) Et dans notre prophétie, Esaïe 59, au verset 18, il est dit : « Il rendra la pareille aux îles. Il semble donc par là que lorsque Dieu donnera libre cours à sa colère contre l'ennemi, les membres de la grande multitude recevront la récompense qui leur sera due.

24 Le prophète montre la fidèle classe du serviteur comme étant une partie de l'organisation de Dieu qui participe à la bataille contre l'ennemi. Mais c'est la bataille du Dieu tout-puissant et c'est lui qui livre le vrai combat par Christ Jésus, son Fils bien-aimé et exécuteur en chef. Le « reste » est considéré comme prenant part au combat, parce qu'il chante les louanges de l'Eternel, en même temps qu'il annonce son intention de venger et de justifier son nom. Ceux qui écoutent l'avertissement et qui en tiennent compte, tandis que les forces de la justice avancent dans la bataille, sont représentés comme dirigeant leurs regards vers le soleil levant qui indique le commencement de la manifestation de la toute-puissance de Dieu. Ils commencent alors à craindre le nom de l'Eternel Dieu et aperçoivent sa gloire et la manifestation de sa puissance. C'est d'eux que le prophète dit :

25 « On craindra le nom de l'Eternel depuis l'occident et sa gloire depuis le soleil levant ; quand l'ennemi viendra comme un fleuve, l'esprit de l'Eternel le mettra en fuite. » (Verset 19) Ce passage et d'autres encore indiquent que Satan assiégera le peuple de Dieu comme un fleuve et que Dieu dispersera son armée et anéantira complètement son organisation. Le prophète dit pour encourager et consoler ceux qui entendent :

26 « Un rédempteur viendra pour Sion, pour ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés, dit l'Eternel. » (Verset 20) Ainsi Dieu déclare qu'il protégera et sauvera Sion par la main de son Fils bien-aimé, la tête de Sion. Ces paroles montrent aussi pourquoi Dieu fit écrire cette prophétie par rapport à ceux qui se détournent tout à fait de lui. C'est un avertissement à tous ceux de la maison de Jacob qui, en une certaine mesure, aiment encore Dieu. Le grand libérateur vient aussi pour « ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés ». Dieu montre de nouveau sa miséricorde et sa bienveillance envers ceux qui n'endurcissent pas leurs cœurs, mais qui s'adressent à lui et lui obéissent joyeusement. Comme confirmation à cette prophétie, Dieu indique, par un autre prophète, que quelques-uns endurciront leurs cœurs. — Psaume 95 : 8–11.

27 En harmonie avec cette prophétie d'Esaïe, Jésus déclare qu'il enverra ses anges pour « arracher de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité » et qu'alors les justes resplendiront comme le soleil. (Matthieu 13 : 41–43) Ce jour d'ébranlement et de séparation des faux disciples d'avec les vrais est arrivé. Puissent ceux qui sont de l'organisation de Dieu

tenir compte de l'avertissement. *Qu'aucun membre de la maison de Dieu ne se laisse influencer ou diriger par une créature humaine quelconque.* Dieu déclare que nulle chair ne doit se glorifier devant lui. (1 Corinthiens 1 : 29) Il ne prendrait pas plaisir en celui qui glorifierait les facultés, l'habileté d'un être charnel. Que tous les disciples de Christ y prennent garde. Il se peut par exemple que l'ancien d'une ecclésia ait longtemps joui de l'estime et de la confiance de tous les membres, et que plusieurs d'entre eux l'aient pris pour conseiller. Si cet ancien s'oppose à l'œuvre du Seigneur, particulièrement au témoignage qui doit être rendu au nom de Jéhovah, à la proclamation de sa vengeance contre l'organisation ennemie et de son dessein d'établir son royaume de justice, ne l'écoutez pas et ne suivez pas la même voie que lui. Prenez comme guide le Seigneur et sa Parole. Tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour encourager et consoler ceux qui sont actuellement sur la terre. (Romains 15 : 4) On ne devrait jamais écouter les conseils d'un homme, quelle que soit sa position, si ses conseils et sa manière d'être en général ne sont pas en harmonie avec la parole de Dieu.

28 Dieu charge ses oints d'annoncer le jour de sa vengeance contre ses ennemis, de proclamer ses œuvres et l'établissement de son royaume de justice. (Esaïe 61: 1–3; 43:10–12; 12:1–6) Lorsqu'un homme ou une femme engage un oint, ou tous les oints, à ne pas participer à l'œuvre du témoignage, il donne un conseil contraire à la parole de Dieu. Aucun des consacrés du Seigneur ne devrait écouter un tel conseil.

29 Chaque consacré est responsable devant Dieu de l'emploi qu'il fait de sa Parole ; il doit la connaître et lui obéir. Dieu nous y montre si clairement qu'il a appelé un peuple pour son nom, un peuple qui témoigne de son nom et de son plan, qu'aucun de ses enfants n'est excusable s'il méconnaît la volonté de Dieu. Si quelqu'un aime Dieu par-dessus tout, s'il cherche son conseil et se laisse guider par lui, s'il suit cette voie juste, il est protégé de l'influence aveuglante de l'ennemi. Ceux qui prennent une voie contraire subiront ce que Dieu fait ressortir dans la prophétie d'Esaïe.

30 Le Seigneur établit une comparaison entre ceux qui se confient entièrement en lui et ceux qui s'engagent dans des voies détournées : « Ceux qui se confient en l'Eternel sont comme la montagne de Sion : elle ne chancelle point, elle est affermie pour toujours. Des montagnes entourent Jérusalem ; ainsi l'Eternel entoure son peuple, dès maintenant et à jamais. Car le sceptre de la méchanceté ne restera pas sur le lot des justes, afin que les justes ne tendent pas les mains vers l'iniquité. Eternel, répands tes bienfaits sur les bons et sur ceux dont le cœur est droit ! Mais ceux qui s'engagent dans des voies détournées, que l'Eternel les détruise avec ceux qui font le mal ! Que la paix soit sur Israël ! — Psaume 125 : 1–5.

31 Cet avertissement est assurément au profit de ceux qui désirent sincèrement plaire au Seigneur, mais qui sont en une certaine mesure influencés à suivre une mauvaise voie. Si ceux qui font encore partie du peuple du Seigneur prennent à cœur son avertissement et « se détournent de leurs transgressions », il leur est promis des bénédictions. A leur sujet le prophète dit : « Voici mon alliance avec eux, dit l'Eternel : Mon esprit, qui repose sur toi, et mes paroles, que j'ai mises dans ta bouche, ne se retireront point de ta bouche, ni de la bouche de tes enfants, ni de la bouche des enfants de tes enfants, dit l'Eternel, dès maintenant et à jamais. » — Esaïe 59 : 21.

32 Jéhovah aime à bénir ceux qui prennent plaisir en lui. Il désire que sa famille soit rayonnante de joie. Aux méchants et à ceux qui sont dans l'erreur, il accorde sa miséricorde et sa bienveillance, afin qu'ils puissent retourner à lui et recevoir les bénédictions qu'il réserve à ceux qui l'aiment véritablement. Que les membres du « reste » ne se laissent point décourager par la critique sévère lancée contre eux par les antagonistes de la vérité ! Que les tièdes du peuple du Seigneur se réveillent et s'arment du zèle particulier à la maison de Dieu ! Que tous prennent courage et se hâtent d'accomplir les commandements de Dieu ! Que tous les oints chantent dès maintenant et à toujours les louanges de notre Dieu !

QUESTIONS BEREENNES

En quoi la patience et la miséricorde de l'Eternel se manifestent-elles ? A qui s'adressent ses avertissements ? Décrivez les circonstances qui exigèrent que le Seigneur attirât l'attention de son peuple sur ses paroles d'avertissement. Montrez dans quelle intention sont donnés ces conseils et comment ils sont reçus par deux classes. § 1—4.

Puisque nous savons que les iniques se sont séparés de Dieu, à quoi sert-il d'attirer l'attention sur ce fait ? § 5—7.

D'après la déclaration de l'apôtre (Jacques 3 : 6. 8), comment les iniques et les pécheurs sont-ils tombés dans leur condition de souillure ? Quels sont les événements qui appuient cette conclusion ? § 8, 9.

Montrez comment ceux qui se sont séparés de la vérité actuelle se sont vraiment alliés au clergé contre le peuple du Seigneur et son message de vérité. Citez le jugement que Dieu prononce contre eux aux versets 4 et 5, et montrez-en l'application. § 10, 11.

Montrez comment ils essayent de cacher leurs œuvres et dites s'ils y réussiront. Citez les paroles du prophète Esaïe décrivant la condition de ceux qui se sont éloignés de Dieu. D'après le contexte, à quelle classe s'appliquent-elles ? D'après les paroles de l'apôtre, par quel moyen peut-on être justifié ? Qu'en disent le psalmiste, le prophète Jérémie et l'apôtre Jude ? Comment chacun d'eux indique-t-il que ces ouvriers d'iniquité se trouvent parmi le peuple de Dieu ? Montrez, d'après cela, que l'avertissement adressé aujourd'hui par le Seigneur à son peuple est opportun. § 12—14.

D'après les paroles du prophète au sujet de ceux qui ont une fois connu le Seigneur et qui s'en sont détournés, qu'admettent ceux-ci quant à la situation actuelle et quelle est leur attitude vis-à-vis de ceux qui prennent la bonne voie ? Comment le peuple de Dieu devrait-il donc considérer la négligence et l'indifférence — le commencement de l'iniquité ? § 15—18.

Expliquez pourquoi depuis 1918 beaucoup se sont détournés de la vérité présente et se sont unis à l'ennemi. Décrivez la position qu'a prise cette classe. § 19.

Dans quelle intention Dieu ordonne-t-il à la classe du serviteur de « crier à plein gosier et d'élever la voix comme une trompette » ? Comment et sous quelle surveillance la classe du serviteur accomplira-t-elle sa mission ? Décrivez ses armes et son zèle particulier. § 20—22.

Identifiez les « adversaires », les « ennemis » et les « îles » mentionnés au verset 18. Comment Dieu agira-t-il avec chacune de ces classes ? § 23.

Quelle est la part que prend le « reste » dans la bataille du Dieu tout-puissant ? § 24.

Quelle activité de la part de l'ennemi le verset 19 nous révèle-t-il ? Et qu'est-ce qui en résulte ? § 25.

Que veut dire : « Un rédempteur viendra a) pour Sion, et b) pour ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés. » § 26.

De quel jour est-il fait mention en Matthieu 13 : 41—43 ? A quoi faudrait-il mesurer tout conseil venant d'anciens ou d'autres personnes ? Quelle devrait être l'attitude de chaque membre du peuple du Seigneur en face de l'indifférence ou de l'opposition à l'œuvre du témoignage ? Indiquez la responsabilité de chacun des oints sous ce rapport. § 27—29.

Quel contraste est établi par le psalmiste entre les fidèles et les infidèles ? Citez la promesse donnée à ceux qui prennent à cœur l'avertissement de Dieu et qui se détournent de leurs péchés. Comment donc le fidèle « reste » doit-il agir actuellement pour agir justement ? 30—32.

(W. T. 15 mai 1929)

LES AUTORITÉS SUPÉRIEURES

Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. » — Romains 13 : 1.

(Première partie)

L'ETERNEL Dieu a donné sa Parole à son peuple pour l'enseigner, pour le convaincre, pour le corriger, pour l'aider et le consoler, afin qu'il soit suffisamment pourvu de connaissance pour pouvoir faire ce qui est juste et bon. (Romains 15 : 4; 2 Timothée 3 : 16, 17) Il faut toujours se rappeler cette règle inflexible et la suivre lorsqu'on étudie un texte biblique. Cela signifie que les oints doivent être obéissants à la loi divine. La règle ou la loi qui pousse un enfant de Dieu à prendre une autre voie est fausse. L'oint de Dieu doit faire ce qui est juste et la parole divine seule indique le bon chemin. — Psaume 19 : 7, 8.

² On a longtemps mal compris la signification du chapitre treize de l'épître aux Romains, et cette fausse compréhension a été la base de la doctrine erronée du « droit divin des rois ou gouvernants » de régner et d'opprimer le monde. L'instruction que renferment les paroles de l'apôtre n'était point pour le monde en général, mais pour l'Eglise, car si elle avait été pour d'autres que pour l'Eglise, il s'en suivrait que Dieu aurait jugé le monde à travers toute la période des temps des Gentils, cependant que d'autres passages bibliques prouvent que Dieu le jugera en un temps déterminé. — Actes 17 : 31.

³ L'apôtre veut faire entendre aux membres de l'Eglise qu'ils doivent toujours être obéissants envers Dieu, et que le motif de cette obéissance doit être leur amour pour lui et la joie de faire sa volonté. Il montre naturellement aussi que si les lois d'un pays sont en harmonie avec celles de Dieu, on devrait leur obéir, non parce qu'elles ont été faites par un corps législatif quelconque, mais parce qu'elles sont conformes à la loi divine, et par conséquent justes ; et ce faisant, l'enfant de Dieu ne serait pas inutilement une pierre d'achoppement et acquitterait sa conscience. Le point essentiel de l'argument de l'apôtre est celui-ci : Quel est le devoir du citoyen ou à quelle autorité doit-il se soumettre ?

L'AUTORITE

⁴ L'autorité de l'Eternel est l'autorité suprême. C'est de l'Eternel que provient toute autorité juste. Il est le Créateur du ciel et de la terre. (Esaïe 42 : 5; Jérémie 10 : 12) Son autorité ne connaît pas de limites, et la déclaration de sa suprématie ne supporte aucune contradiction. (Genèse 17 : 1-3 ; 35 : 11) Il est le Très-Haut et il n'y a personne au-dessus de lui. (Psaume 91 : 1; Ephésiens 4 : 10) L'apôtre dit : « Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. » Cela signifie que la seule autorité exercée légitimement est celle que Dieu accorde ; et il s'en suit qu'aucune créature humaine n'a le droit de faire des lois au règles contraires à la loi divine. Lorsque l'apôtre dit: « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures », il s'adresse à l'Eglise ; plus tard ces paroles s'appliqueront à tous ceux qui entreront en harmonie avec Dieu.

⁵ Il a été fait, sur ce treizième chapitre aux Romains, bien des commentaires tendant à prouver que les autorités des Gentils ou gouvernements de ce monde sont les « autorités qui existent », et que ces gouvernements tiennent leur pouvoir de l'Eternel Dieu. Il est facile de voir que ce fut là le fondement de la doctrine du « droit divin des rois », car l'apôtre dit que toute autorité a été instituée de Dieu et que par conséquent l'enfant de Dieu doit y obéir. Pendant des siècles, les gouvernants des nations soi-disant chrétiennes ont prétendu que Dieu leur avait octroyé l'autorité de régner, et ils se sont servi de cette autorité pour amener le peuple à les honorer outre mesure. En examinant l'argument de l'apôtre et en tâchant d'en tirer une conclusion logique, que voyons-nous ?

⁶ Lorsque un citoyen des Etats-Unis fait usage de boissons enivrantes ou qu'il en transporte, il transgresse la loi du pays. Au Canada, en Angleterre, en Allemagne et dans d'autres pays qui prétendent aussi être chrétiens on peut en user sans la transgresser. Dieu aurait-il accordé à ces nations une autorité différente ? Aux Etats-Unis, le service militaire n'est pas obligatoire en temps de paix, tandis qu'il l'est, avec mesures sévères pour cas de refus, en Italie et en d'autres pays appelés chrétiens. Puisque les lois militaires de ces nations sont différentes, laquelle est donc en harmonie avec la loi divine ?

⁷ Aux Etats-Unis, la loi prescrit qu'en temps de guerre les hommes sont tenus jusqu'à un certain âge à faire leur service militaire. La loi de Dieu varie-t-elle peut-être de temps à autre et selon les pays ? Les Ecritures disent que « Dieu ne change pas ». (Malachie 3 : 6) Dieu doit nécessairement être conséquent, et il l'est aussi en tout temps.

⁸ Dieu dit à ses fils oints : « Tu ne tueras point. » (Matthieu 5 : 21, 22) Celui qui tue est un meurtrier. Il est encore écrit : « Quiconque hait son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. » (1 Jean 3 : 15) En temps de guerre, tous les gouvernements des Gentils contraignent leurs sujets à participer à la lutte et à tuer. Dieu a-t-il donné à ces gouvernements l'autorité pour qu'ils forcent leurs hommes à s'entre-tuer ? Les fils oints de Dieu doivent-ils obéir aux lois qui ordonnent de tuer, alors que celle de Dieu ordonne de ne pas tuer? Lorsqu'un enfant de Dieu prend part à la guerre et qu'il tue délibérément, il s'exclut lui-même du royaume, d'après la loi divine.

⁹ Si un gouvernement peut promulguer des lois défendant certaines boissons, il pourrait aussi en promulguer qui défendent certains aliments, le pain, par exemple. Jésus enseigna ses disciples à prier : « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Est-ce que Dieu aurait donné à une nation, à un gouvernement, l'autorité de faire et de promulguer une loi interdisant l'emploi de la chose même pour laquelle les enfants de Dieu furent enseignés à prier ? Si en Allemagne la loi permet de boire de la bière en mangeant du fromage, et qu'aux Etats-Unis elle ne le permette pas, laquelle de ces deux nations exerce l'autorité qui vient de l'Eternel ? Si l'on répond : les deux, on se demandera alors : l'Eternel dit-il qu'un certain acte est juste en une certaine partie de la terre, mais qu'il ne l'est pas dans une autre ?

¹⁰ La Russie et les Etats-Unis sont des autorités de ce monde, autrement dit des nations ou gouvernements. Ils prétendent être chrétiens. La loi fondamentale des Etats-

Unis déclare que chacun est libre de pratiquer la religion qui lui plaît. Contrairement à cette loi, celle de quelques Etats défend de prêcher l'évangile en certains endroits ou en certaines circonstances, et ceux qui y dérogent sont arrêtés et punis. En Russie, la loi interdit la prédication de l'évangile sans permis spécial du gouvernement. Dieu a cependant ordonné à ses fils, par Jésus-Christ, de prêcher l'évangile à toutes les nations comme témoignage. (Matthieu 24 : 14) L'enfant de Dieu doit-il obéir à la loi des Etats-Unis, à celle de la Russie ou à celle de Dieu ? Serait-il possible que Dieu ait conféré aux différentes nations le droit et l'autorité de faire des lois contraires à sa volonté ou même contraires à la logique ?

11 Ne ressort-il pas clairement de tout cela qu'appliquer les paroles de l'apôtre aux gouvernements de ce monde était une erreur ? Lorsqu'il dit : « Les autorités qui existent ont été instituées de Dieu », s'en référait-il réellement aux nations de la terre ? Ne serait-il pas plus raisonnable d'admettre qu'il ne parle ici que des autorités de l'organisation de Dieu, et non de celles de l'organisation de Satan ?

L'ORGANISATION DE DIEU

12 L'organisation de Dieu comprend, outre Dieu lui-même, Jésus-Christ, les saints anges, les chérubins, les membres ressuscités du corps de Christ et ceux qui, ayant été conduits dans l'Eglise et oints de l'esprit, s'efforcent d'obéir à Dieu. Lors de sa consécration au Jourdain, Jésus fut oint pour la haute fonction de « sacrificateur pour toujours selon l'ordre de Melchisédek ». Il fut revêtu là d'une certaine autorité, tout en étant l'homme Christ Jésus sur la terre. S'adressant à ses disciples, il dit : « Le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés ». (Marc 2 : 10) Et après qu'il fut ressuscité des morts : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. » (Matthieu 28 : 18) C'est l'Eternel qui lui donna ce pouvoir. Il est évident qu'il lui permit de l'accorder en une certaine mesure à ses serviteurs ou disciples, car Jésus dit : « Il en sera comme d'un homme qui, partant pour un voyage, laisse sa maison, remet l'autorité à ses serviteurs, indique à chacun sa tâche, et ordonne au portier de veiller. » — Marc 13 : 34.

13 Le mot « autorité » étant traduit du mot grec *exousia*, il est clair que l'autorité qui fait le sujet de l'argument de Paul, dans notre texte et son contexte, se rapporte à celle que possède et qu'exerce l'organisation de Dieu, qu'elle est établie par Dieu pour l'exécution de ses desseins. C'est ce que disent les passages bibliques précédents ainsi que ceux-ci : « Car en lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles, et les invisibles, trônes, dignités, dominations, autorités. Tout a été créé par lui et pour lui. » (Col. 1 : 16) « Tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés. » (Jean 17 : 2) « Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils... Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme. » (Jean 5 : 22, 27) Il est prouvé là que Christ Jésus est « l'autorité supérieure » et que l'Eternel est « l'autorité suprême ». « Autorités supérieures » peut s'appliquer aux deux, à l'Eternel et à Jésus, car Christ Jésus exécute toujours les ordres de son Père.

14 Il est écrit au sujet du Seigneur Jésus-Christ qu'il est à la droite de Dieu depuis qu'il est allé au ciel, et que les anges, les autorités et les puissances, lui ont été soumis. » (1 Pierre 3 : 22) Il est évident que dans ce texte il n'est pas question des nations des Gentils, des pouvoirs ou autorités de la terre, car alors le temps marqué de Dieu pour faire de l'organisation ennemie le marchepied du Seigneur n'était pas encore arrivé. (Psaume 110 : 1) Les paroles de l'apôtre Paul signifient par conséquent que toute créature faisant partie de l'organisation divine doit se soumettre à Christ Jésus, le prince, le chef de cette organisation. Comme appui à cette conclusion, nous avons la déclaration de Jésus au sujet du pouvoir de juger qui lui a été remis, car ce jugement se rapporte particulièrement à l'organisation de Dieu : « Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps. » (2 Corinthiens 5 : 10) « Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile de Dieu ? » (1 Pierre 4 : 17) Ces passages montrent que Jésus-Christ est l'autorité supérieure et que cette autorité s'exerce toujours en harmonie avec celle de l'Eternel, l'être suprême.

L'EGLISE

15 L'Eglise, formée des membres du corps de Christ, fait partie de l'organisation de Dieu, dont Christ Jésus est le chef. « Il est la tête du corps de l'Eglise ; il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier. » (Colossiens 1 : 18) L'apôtre dit encore par rapport à Christ Jésus : « Et quelle est envers nous qui croyons l'infinie grandeur de sa puissance, se manifestant avec efficacité par la vertu de sa force. Il l'a déployée en Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir. Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême (grec : tête) à l'Eglise, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous. » — Ephésiens 1 : 19-23.

16 Usant de l'autorité qui lui avait été accordée, Christ Jésus organisa son Eglise. (Matthieu 16 : 18) Puisque tout vient du Père et que tout se fait par le Fils, Jésus-Christ est donc l'exécuteur en chef de toutes choses. L'apôtre dit : « Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme il a voulu », ce qui prouve incontestablement que l'Eglise fait partie de l'organisation de Dieu. (1 Corinthiens 1 : 2 ; 11 : 22; 2 Corinthiens 1 : 1) L'Eglise est formée de beaucoup de membres auxquels ont été assigné des places diverses et qui ont accès auprès du Père par Christ, la tête. Elle est semblable à un édifice divin dans lequel les apôtres remplirent des charges importantes avec Christ Jésus comme chef. — Ephésiens 2 : 19-22.

SES APOTRES REVETUS D'AUTORITE

17 Il ne peut exister de doute sur le fait que Christ Jésus revêtit ses apôtres d'autorité. A Pierre, il avait dit: « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » (Matthieu 16 : 19) Après sa résurrection, il dit à ses disciples: « La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le saint-esprit. Ceux à qui

vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.» — Jean 20 : 21-23.

[18] Les Ecritures montrent plus loin que l'apôtre exerça l'autorité qui lui avait été remise par le Seigneur, et qu'il avait son approbation lorsqu'il jugea Ananias et Saphira. (Actes 5 : 11, 12) D'autres dans l'Eglise furent des sujets de scandale et l'apôtre Paul, bien qu'absent, exerça son pouvoir, son autorité en jugeant les coupables. (1 Corinthiens 5 : 1-5) Les paroles de Jésus prouvent que l'ecclésia devrait agir selon les règles établies dans les Ecritures et juger les fautifs. — Matthieu 18 : 15-18.

BOURGEOISIE

[19] Tout homme est soumis aux lois de la nation dont il est citoyen. Il est donc sujet de cette nation. Un citoyen des Etats-Unis est soumis aux lois des Etats-Unis ; et même s'il se trouve en Italie, il est encore soumis aux lois des Etats-Unis. Puisque le texte biblique que nous étudions s'adresse aux fils oints de Dieu, il est raisonnable de se demander : Quelle est la bourgoisie du fils de Dieu ? L'apôtre Paul répond à cette question en déclarant que les membres du corps de Christ sur terre sont citoyens des cieux. « Mais nous, nous sommes citoyens des cieux, et c'est de là que nous attendons notre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ. » — Philippiens 3 : 20.

[20] Puisqu'il est évident que l'apôtre Paul (en Romains 13) s'adresse à la nouvelle création, et que ceux qui en font partie sont citoyens des cieux, comme que l'on raisonne on doit conclure de son argument que les membres de la nouvelle création sont soumis à Dieu et doivent obéir à ses lois. Que le treizième chapitre aux Romains se rapporte ou non aux lois des nations de la terre, les paroles de l'apôtre ne peuvent s'appliquer qu'à l'organisation de Dieu parce qu'elles s'adressent à ses membres. Dans cet article, et dans sa suite au prochain numéro, nous étudierons ce texte comme s'appliquant à l'organisation de Dieu et à ses « autorités supérieures » et nous verrons quel rapport il a (s'il en a un) avec le pouvoir exercé par les nations des Gentils ou gouvernements du monde.

L'ORDRE DANS L'ORGANISATION DE DIEU

[21] L'organisation de Dieu est la plus importante de toutes les organisations. C'est à cette organisation que s'adressent les paroles de l'apôtre. L'ordre doit y régner en toutes choses, car Dieu est le Dieu de l'ordre et non de la confusion. Cette règle s'applique aussi à son Eglise: « Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix, comme dans toutes les assemblées des saints. » — 1 Corinthiens 14 : 33 ; vers. Darby.

[22] Par son prophète, Dieu donna une description de son organisation. Le prophète eut une vision dans laquelle lui apparurent quatre être vivants ; « chacun d'eux avait quatre visages et chacun quatre ailes ... Quand ils marchaient, ils ne se tournaient point, mais allaient chacun droit devant soi ». (Ezéchiel 1 : 6, 9 ; vers. Synod.) Il vit aussi une roue à côté de chaque être vivant : « Par leur aspect et par leur forme ces roues ressemblaient à une chrysolithe ; toutes les quatre étaient pareilles ; leur aspect et leur forme étaient ceux d'une roue traversée par une autre roue. En avançant, elles allaient sur leurs quatre côtés, sans se retourner dans leur marche. Quand les êtres vivants marchaient, les roues avançaient aussi à côté d'eux; et quand ils s'élevaient de terre, les roues s'élevaient aussi. Quand ils marchaient, elles marchaient ; quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient ; et quand ils s'élevaient de terre, les roues s'élevaient avec eux, car l'esprit qui animait ces êtres était aussi dans les roues. Au-dessous de ce firmament, leurs ailes se dressaient l'une contre l'autre. Ils avaient chacun deux ailes qui leur couvraient le corps de chaque côté. Quand ils avançaient, j'entendais le bruit de leurs ailes, semblable au bruit de grandes eaux, comme la voix du Tout-Puissant, un bruit tumultueux comme celui d'une armée ; quand ils s'arrêtaient ils laissaient retomber leurs ailes. » — Ezéchiel 1 : 16, 17, 19, 21, 23, 24 ; vers. Synodale.

[23] La vision donne ainsi une description de l'organisation de Dieu sous le firmament. Puis elle continue : « Au-dessus du firmament étendu sur leurs têtes apparaissait une forme de trône, semblable par son aspect à une pierre de saphir ; et sur cette forme de trône on voyait comme une figure humaine, qui en occupait le point le plus élevé. Je vis aussi, au dedans de ce trône et tout à l'entour, comme de l'airain poli semblable à du feu. Au-dessus de ce qui paraissait être les reins de cet homme et depuis ce qui paraissait être ses reins, et audessous, je vis comme un feu qui répandait autour de lui une splendeur éclatante. » — Ezéchiel 1 : 26, 27.

[24] C'est là une image merveilleuse de l'organisation de Dieu composée de Jésus-Christ dans la gloire, des membres de son corps ressuscités et glorifiés, des légions des saints anges et, sur la terre, du fidèle « reste » ; au-dessus de tous est Dieu, le Tout-Puissant. Cette image prophétique révèle que dans l'organisation tout doit s'effectuer avec exactitude et dans l'ordre voulu, et par conséquent en harmonie avec l'autorité suprême qui est Jéhovah, et avec l'autorité supérieure qui est Christ. C'est la loi parfaite de Dieu qui dirige l'organisation entière. — Ezéchiel 1 : 5-28.

[25] Comme le Seigneur est venu dans son temple, que Sion a été rassemblée et qu'elle a une œuvre spéciale à accomplir, il est indispensable que l'harmonie et l'unité règnent dans cette organisation. Les membres de Sion de l'autre côté du voile sont parfaits. Le petit nombre de ceux qui se trouvent encore de ce côté-ci ont un organisme imparfait, mais ce qui doit être parfait en eux c'est leur cœur, autrement dit leur dévouement pour Jéhovah et son organisation. Cette partie de Sion sur terre doit être unie. Tout membre de Sion doit être en harmonie avec la tête, lui être soumis de même qu'à l'Eternel, c'est-à-dire soumis aux « autorités supérieures ». Par qui donc Sion sur terre est-elle constituée ? Une juste appréciation de la chose permettra à l'oint de rester en harmonie avec la voie du Seigneur : Sion sur terre est constituée par les oints de Dieu.

[26] Il y a sur la terre une classe qui affirme être le « serviteur du Très-Haut » et qui est connue sous le nom de « Société ». Que comprennent les lecteurs de la *Tour de Garde* par « Société » ? La « Société » est l'association, sur la terre, de tous les oints de Dieu qui travaillent d'un commun accord à la gloire de Dieu et de Christ Jésus. Celui qui est oint de l'esprit de Dieu est devenu membre de Sion, et s'il veut garder cette position, il doit rester en harmonie avec la voie d'action de Sion.

[27] Christ Jésus, la tête de Sion, dirige l'œuvre terrestre sans jamais se tromper. En est-il de même de ceux qui ont une grande responsabilité dans la « Société » et qui doivent donner des ordres pour l'œuvre ? Ne commettent-ils jamais d'erreurs ? Certainement, ils en commettent, parce qu'ils sont tous imparfaits. Dans ce cas, comment les autres membres de la Société peuvent-ils savoir si les ordres donnés pour l'accomplissement de l'œuvre sont conformes ou non à la loi divine ? Ce n'est

que par la foi qu'ils peuvent le savoir et par les fruits de ceux qui sont actuellement engagés dans l'œuvre du Seigneur, car Jésus dit : « C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur ! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. » — Matthieu 7 : 20, 21.

28 Lorsqu'un frère est dévoué au Seigneur, qu'il s'efforce d'accomplir ce qui lui a été confié, qu'il est fidèle et sincère envers le Seigneur et n'entre pas en compromis avec l'ennemi, et que l'on voit clairement que ses efforts sont bénis, on reconnaît là ses fruits, et ces fruits prouvent qu'il est agréable au Seigneur et qu'il suit le bon chemin. (Jean 15 : 8) Si quelqu'un accomplit son service conformément à la Parole de Dieu, cela prouve que sa manière d'agir est agréable à Dieu. Etant imparfait, il commettra des erreurs, mais tous ceux qui ont confiance dans le Seigneur lui laisseront le soin de réprimander, de punir, et de corriger les erreurs commises. (Hébreux 12 : 6 ; Romains 8 : 33) Cette règle, étant celle du Seigneur, doit s'appliquer à tous les membres de la « Société ». Si la « Société » ne suit pas la bonne voie, qu'elle n'agisse pas comme elle le devrait, tous ceux du peuple de Dieu n'ont qu'à compter sur le Seigneur et lui laisser le soin d'intervenir. Ce n'est l'affaire d'aucune créature, de n'importe laquelle, de s'établir juge et de s'opposer à l'œuvre du Seigneur. « Qui est-tu toi qui juges un serviteur d'autrui ? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir. » — Romains 14 : 4.

29 Si le treizième chapitre aux Romains s'applique à l'Eglise, cela signifie-t-il que les anciens et les diacres possèdent l'autorité de juger et de déterminer la voie ou la manière d'agir de l'Eglise ? Non, certainement non ! Les anciens sont les conseillers de l'ecclésia et n'ont pas le droit de dépasser les limites de l'autorité qui leur est conférée par les Ecritures. De même pour les diacres ; ils sont des serviteurs de l'Eglise et ne possèdent d'autre autorité que celle qui leur est donnée par les Ecritures. Les Ecritures ne confèrent pas aux anciens ou aux diacres l'autorité de juger l'ecclésia ou de déterminer sa règle de conduite. S'il y a du désordre dans l'Eglise, les enfants de Dieu qui la composent prendront les mesures nécessaires. Le Seigneur lui-même a établi les procédés à suivre en pareil cas. — Matthieu 18 : 15-18.

30 L'Eglise en tant que corps possède le droit de se prononcer sur les affaires relatives aux membres du corps. Mais aucun membre n'a été individuellement revêtu de cette autorité, sauf les douze apôtres qui en eurent un don spécial. Si le treizième chapitre aux Romains a une application quelconque aux autorités du monde, il en a une d'autant plus grande à l'Eglise, parce qu'il s'adresse à ceux qui sont dans la famille de Dieu. Considérons maintenant, verset par verset, les instructions de l'apôtre.

LE TEXTE

31 « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. » (Verset 1) Cette question se pose : A qui le peuple de Dieu doit-il se soumettre ? Il est écrit : « Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » (1 Corinthiens 15 : 28) Ces paroles sont la réponse. Elles prouvent que les autorités supérieures sont Christ Jésus et Jéhovah, et que l'autorité suprême est Jéhovah Dieu. L'apôtre emploie l'image de deux époux, le mari et la femme, pour illustrer Christ et l'Eglise, et montre par là que l'Eglise est soumise à Christ : « Car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Eglise est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses. » (Ephésiens 5 : 23, 24) Ce témoignage inspiré de Jacques appuie notre conclusion : « Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous. Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs ; purifiez vos cœurs, hommes irrésolus. » (Jacques 4 : 7, 8) Ces passages indiquent positivement que l'oint n'est agréable à Dieu que s'il a pour lui un dévouement non-partagé. L'apôtre ne pouvait vouloir dire que les « autorités supérieures » sont les autorités des Gentils ; car celles-ci ne sont réellement pas « supérieures » et ne peuvent exercer de contrôle sur les dispositions de Dieu pour son peuple.

32 L'apôtre dit : « Les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. » Serait-il juste d'appliquer ces paroles aux autorités des Gentils plutôt qu'à l'Eglise ? L'apôtre répond à cette question en 1 Corinthiens 12 : 18, 28 : « Maintenant Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme il a voulu. Et Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues. » Ceux qui prétendent que l'apôtre s'en soit exclusivement rapporté aux autorités des Gentils lorsqu'il dit que les autorités qui existent ont été instituées de Dieu, citent comme preuve à l'appui ces paroles de Pierre : « Soumettez-vous, à cause du Seigneur, à toute institution humaine [grec : création humaine], soit au roi, comme souverain, soit aux gouverneurs, comme envoyés de sa part pour punir les malfaiteurs et pour honorer les gens de bien. » (1 Pierre 2 : 13, 14 ; vers. Synod.) Un examen attentif de ce texte révèle qu'il ne s'applique pas aux autorités exercées par les gouvernements des Gentils.

33 L'expression « institution humaine » que nous venons de voir signifie « création humaine ». Comment peut-on dire alors que l'institution de l'Eglise est une création humaine ? Lorsque l'homme Christ Jésus choisit les apôtres et les plaça dans l'Eglise comme conducteurs, ces derniers n'étaient-ils pas une création humaine dans le sens du texte ? Ils étaient envoyés par un homme, l'homme Jésus, et eux-mêmes étaient des hommes, c'est vrai, bien que cela se fît par obéissance aux commandements de Dieu.

34 Lorsque l'Eglise établit par vote une règle de direction, lorsqu'elle choisit par vote des conducteurs, n'est-ce pas une création humaine ? Lorsque les apôtres énonçaient des règles se rapportant à l'Eglise, ces règles n'étaient-elles pas une création humaine ? Pour appuyer cette idée, notons les passages suivants : « Souvenez-vous de vos conducteurs ... Obéissez à vos conducteurs et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte ; qu'il en soit ainsi, afin qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait d'aucun avantage. » — Hébreux 13 : 7, 17.

35 Il semble clair que les paroles de Pierre à l'Eglise veulent dire ceci : Si l'Eglise agit d'après l'autorité des Ecritures, et qu'elle établisse certaines règles destinées à

maintenir l'ordre ou à faciliter l'exécution de ses plans, chaque membre devrait se soumette à ces règles et ne pas essayer de les renverser. Si ce qui est une création humaine — règles, conducteurs etc. — devient inutile, si les conducteurs deviennent infidèles, l'Eglise peut prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre, elle peut juger, éloigner les infidèles. Mais aucun des membres n'est individuellement autorisé à agir ainsi. Le point essentiel de cet enseignement est que cette institution ou organisation est celle du Seigneur, et qu'il a indiqué comment elle doit être dirigée et jugée.

36 Qu'entendait donc Pierre par ces mots : « Soumettez-vous... soit au roi, comme souverain » ? Il fit sans doute allusion à Jésus qui est le Roi ou le Seigneur de l'Eglise, qui est le chef, parce qu'il agit toujours en harmonie parfaite avec Jéhovah, l'être suprême. Mais comment peut-on dire que Jésus, le Roi, est une création humaine, selon ce qui semble ressortir des paroles de ce texte ? L'apôtre ne dit pas que c'est Jésus qui est une institution humaine. Lorsque Jésus était encore sur terre, il établit certaines règles que l'Eglise devait observer ; ces règles, ayant été énoncées par l'homme Christ Jésus, étaient une création humaine. Ce n'est toutefois pas là ce que voulait faire ressortir Pierre. En paraphrasant son argument, nous avons à peu près ceci : « A cause du Seigneur, soumettez-vous à toute institution humaine [dans l'Eglise], car cette institution se rapporte au Roi, Christ, la tête de l'Eglise. C'est parce que le Seigneur Jésus-Christ est la tête de l'Eglise, et parce que les conducteurs y sont établis par lui, que vous vous y soumettriez certainement. Les apôtres avaient été institués chefs de l'Eglise (1 Corinthiens 12 : 28) et ils établirent des règles pour ses membres. Il se pouvait que les membres de l'Eglise ne sussent pas si ces règles étaient inspirées directement de l'Eternel ou du Seigneur Jésus, ou si elles venaient simplement des apôtres, mais ils furent cependant exhortés à s'y soumettre à cause du Seigneur, et à laisser le Seigneur juger si elles étaient justes ou non. Les apôtres n'ont pas toujours parlé d'après un ordre. Paul fit une fois cette remarque : « Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. » — 1 Corinthiens 7 : 6.

37 L'argument de Pierre (1 Pierre 2 : 13, 14) devait servir à établir l'unité et l'harmonie dans l'Eglise, et ces autres paroles le confirment : « Honorez tous les hommes, aimez vos frères, craignez Dieu ; rendez honneur au roi.» (1 Pierre 2 : 17) Il est manifeste que puisqu'il invite l'Eglise à honorer tous les hommes, à aimer les frères, à craindre Dieu et qu'il parle ensuite du roi, il ne pense pas aux rois de la terre, qui ont pour dieu Satan. Pour déterminer à qui il s'en réfère, il n'y a qu'à prendre note de l'introduction de son épître qu'il adresse à la nouvelle création.

38 Comme autre preuve que Pierre fait allusion au gouvernement de l'Eglise et qu'en parlant du Roi il parle de Christ, prenons la suite du passage : « Soit aux gouverneurs comme envoyés de sa part pour punir les malfaiteurs et pour honorer les gens de bien [ceux qui font le bien] ». Pourrait-on dire que Dieu ait envoyé les chefs des différentes nations pour punir les malfaiteurs dans l'Eglise et pour honorer ceux qui y font le bien ? A-t-on jamais entendu parler d'un chef d'une des nations des Gentils qui aurait honoré ceux qui prouvent leur obéissance et leur fidélité à Dieu et au Seigneur Jésus-Christ? Jésus plaça les apôtres dans l'Eglise comme conducteurs, et ils devaient punir les malfaiteurs. (Actes 5 : 1–10 ; 1 Corinthiens 5 : 1–5) Ils devaient aussi honorer ceux qui faisaient le bien dans l'Eglise. (Philippiens 1 : 3 ; 2 Corinthiens 9 : 1, 2 ; Colossiens 4 : 9, 12, 14) Ainsi donc rien ne confirme l'idée que l'apôtre Pierre (1 Pierre 2 : 13–17) ait fait allusion aux lois, aux gouvernements, aux autorités des Gentils.

39 Jéhovah remit tout pouvoir à Christ Jésus, et Jésus-Christ, à son tour, remit une certaine autorité à l'Eglise. (Jean 17 : 2) Après être ressuscité des morts, Jésus dit à ses fidèles disciples : « Recevez le saint-esprit [pouvoir]. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. » (Jean 20 : 23) Les paroles suivantes de Paul nous montrent que les apôtres exerçaient ce pouvoir : « Et quand même je me glorifierais un peu trop de l'autorité [pouvoir] que le Seigneur nous a donnée pour votre édification et non pour votre destruction, je ne saurais en avoir honte. » (2 Corinthiens 10:8) « C'est pourquoi j'écris ces choses étant absent, afin que, présent, je n'aie pas à user de rigueur, selon l'autorité que le Seigneur m'a donnée pour l'édification et non pour la destruction. » — 2 Corinthiens 13 : 10.

40 Paul dit en s'adressant aux Ephésiens : « Dont j'ai été fait ministre selon le don de la grâce de Dieu, qui m'a été accordée par l'efficacité de sa puissance. Et de mettre en lumière quelle est la dispensation du mystère caché de tout temps en Dieu qui a créé toutes choses, afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes connaissent aujourd'hui par l'Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu. » — Ephésiens 3 : 7, 9, 10.

41 Ces paroles de l'apôtre ne pourraient signifier que par l'Eglise terrestre la sagesse de Dieu est révélée aux autorités princières et angéliques des cieux littéraux. Le contexte montre que le sens des paroles de l'apôtre est celui-ci : De par ses desseins, Dieu employa l'apôtre Paul comme son ministre pour faire connaître ces vérités aux « dominations » et « autorités » dans toutes les ecclésias dont les membres sont « assis ensemble dans les lieux célestes en Jésus-Christ ». (Ephésiens 2 : 6) C'est à Paul que fut donné le privilège de révéler le mystère de Dieu aux autres apôtres et conducteurs. Les Ecritures montrent donc que les apôtres, et particulièrement Paul, occupaient des positions importantes parce que chefs dans l'Eglise, et ce point doit être pris en considération pour déterminer la signification de leurs paroles.

42 Les apôtres n'ont pas eu de successeurs. Depuis longtemps il existe dans le monde une organisation appelée « Eglise chrétienne » ou « chrétienté ». Parce que des hommes prétendirent y remplir la charge de successeurs des apôtres et qu'individuellement ils gérèrent les affaires de l'Eglise et celles du monde, il y eut beaucoup de confusion parmi ceux qui étudiaient la parole de Dieu. L'enseignement de l'apôtre a été mal interprêté. On devrait toujours se rappeler que Christ est la tête de l'Eglise, que les apôtres avaient dans l'Eglise des positions spéciales dont personne n'a hérité, qu'ils exerçaient certains pouvoirs. Le Seigneur Jésus et, sous sa direction, les apôtres, établirent des règles de direction pour l'Eglise ; et celle-ci, comme corps, est revêtue d'une certaine autorité qui lui permet d'agir, et à laquelle chaque membre devrait se soumettre. — Ephésiens 2 : 18–21.

43 Puisque la Société est formée des oints de Dieu encore sur terre et que ce corps ou ce troupeau de chrétiens s'efforce d'exécuter avec zèle les commandements du Seigneur, qui en est la tête, chaque membre devrait chercher à être en harmonie avec la méthode

et l'œuvre de cette Société. Si quelqu'un croit que la Société ne suit pas la bonne voie, qu'il remette la chose au Seigneur, qu'il prenne patience et lui laisse le soin de juger et de déterminer ce qui est juste ou non. Chaque membre de Sion sur terre se trouve dans l'alliance avec le Seigneur et doit être en harmonie avec lui, et puisqu'il en est ainsi, chaque membre doit se soumettre aux autorités supérieures.

(A suivre)

QUESTIONS BEREENNES

Quel est le dessein de Dieu lorsqu'il donne sa Parole à son peuple ? Par qui l'enfant de Dieu est-il conduit fidèlement ? § 1.

D'où est sortie la doctrine du « droit divin des rois » ? A qui s'adresse le treizième chapitre aux Romains ? Citez le passage biblique prouvant qu'il ne s'adresse à personne d'autre. § 2.

Citez les points essentiels de la déclaration de l'apôtre, tels que nous les trouvons dans notre texte. Que devrait-on faire par rapport aux lois du pays ? § 3.

Montrez que tout pouvoir, toute autorité véritable vient de Jéhovah. Comment pouvons-nous savoir si une loi est juste ? § 4.

Donnez une illustration du fait que les gouvernements du monde ne sont pas les « autorités qui existent ». § 5—7.

Citez des passages bibliques et montrez si un enfant de Dieu peut s'engager dans une guerre ou non. § 8.

Quelle conclusion tire-t-on logiquement du fait que les lois varient d'un pays à l'autre, d'un lieu à un autre ? § 9.

Montrez par illustration si les lois et les institutions humaines qui exercent la contrainte sont justes. De quelle autorité l'apôtre fait-il par conséquent mention ? § 10, 11.

De qui est formée l'organisation de Dieu ? Que disent les Ecritures sur le don de l'autorité à ses membres ? A quoi se rapporte l'autorité ici mentionnée ? Montrez qui est « l'autorité supérieure » et « les autorités supérieures ». § 12—14.

Que dit l'apôtre Paul au sujet de Christ et de sa relation avec l'Eglise ? 15, 16.

Quelle preuve avons-nous que Christ Jésus avait remis une certaine autorité à ses apôtres, et que ceux-ci exercèrent cette autorité ? § 17, 18.

Comment considère-t-on ici les devoirs d'un citoyen ? Quelle est la bourgeoisie du corps de Christ et à qui ses membres doivent-ils obéissance ? § 19, 20.

Décrivez ce qui est dépeint dans la vision prophétique de l'organisation de Dieu. Indiquez l'enseignement qu'elle renferme, de même que celui contenu en 1 Corinthiens 14 : 33. § 21—24.

Expliquez comment les oints sur terre, qui sont imparfaits, peuvent être une partie de la sainte organisation de Dieu, de Sion. § 25.

Quelles dispositions le Seigneur prit-il pour être représenté sur terre à l'heure actuelle de sa seconde présence ? De qui cette classe est-elle formée ? Comment cette classe du « serviteur » se rapporte-t-elle à Sion ? § 26.

Expliquez s'il faut s'attendre à ce que soient infaillibles ceux qui occupent des positions de grande responsabilité dans la « Société » et par qui nous recevons les ordres au sujet de l'œuvre. Comment d'autres membres de la « Société » peuvent-ils savoir si l'œuvre est vraiment bien dirigée ? § 27.

Comment peut-on savoir si la voie d'un membre de l'organisation de Dieu est agréable à Dieu ? Comment le Seigneur agit-il quant aux fautes commises par des membres de son organisation ? § 28.

Quelle est la situation des anciens et des diacres dans l'Eglise ? Quelles dispositions le Seigneur a-t-il prises pour remédier au désordre dans l'Eglise ? § 29, 30.

Qu'entendait l'apôtre Paul lorsqu'il dit : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures » ? § 31.

Citez 1 Corinthiens 12 : 18, 28 et identifiez les « autorités qui existent». § 32.

Que faut-il entendre par « institution humaine » dans 1 Pierre 2 : 13 ? Comment les paroles de Paul (Hébreux 13 : 17) et de Pierre (1 Pierre 2 : 13, 14) montrent-elles que la « création humaine » dont il est question est l'institution de l'Eglise ? § 33, 34.

Expliquez les paroles de l'apôtre Pierre au verset 13. § 35, 36.

Que voulait montrer Pierre par son argument, ainsi que l'indique 1 Pierre 2 : 17 ? Citez un passage biblique démontrant à qui il s'adressait. Prouvez, par des passages bibliques, l'application correcte des paroles de Pierre au verset 14. § 37, 38.

Prouvez que les apôtres furent revêtus d'autorité dans l'Eglise et qu'ils exerçaient cette autorité. § 39, 40.

Pourquoi Paul fit-il allusion à lui-même en Ephésiens 3 : 1—9, et quelle est l'application du verset 10 ? § 41.

Décrivez la position des apôtres dans l'Eglise par rapport à Jésus, la tête de l'Eglise, et à l'ecclésia, comme corps. § 42.

Et maintenant que nous reconnaissons par qui la Société est formée et quelle est sa relation avec le Seigneur et son œuvre sur terre, quels sont donc les privilèges et devoirs de chaque membre ? Si quelqu'un n'est pas d'accord avec la Société quant à la voie qu'elle suit, que devrait-il faire ? A qui chaque membre de Sion doit-il entière obéissance et fidélité ? § 43.

(W. T. 1er juin 1929)

QUELQUES MOTS SUR LE CONGRÈS ANNUEL à Zurich du 11 au 13 Mai 1929

CETTE fois aussi le Seigneur fut fidèle à ses promesses et accorda de riches bénédictions aux 13—1400 participants qui ne venaient pas seulement de la Suisse, mais de l'Alsace, de la Lorraine, de la Sarre, de l'Allemagne du sud, de la Hollande et même de l'Amérique, pour donner un témoignage au nom de Jéhovah, et pour être instruits par des conférences ou par des informations pratiques de service sur la haute vocation des oints.

Déjà le samedi matin, 500 frères et sœurs à peu près se trouvaient rassemblés, et frère Picht parla en termes vivants sur le nouvel article de la Tour de Garde : « La montagne de Sion et la cité. » Puis frère Knecht raconta ses expériences de mission en France. Ses paroles persuasives furent un réel encouragement et une chaude invitation au service de mission en France, et quelques frères et sœurs ne tardèrent pas à y répondre en s'annonçant pour ce travail privilégié.

Dans l'après-midi de ce samedi, presque tous ceux qui étaient présents s'en allèrent travailler dans la ville avec la brochure « Le Bienfaiteur de l'Homme ». Leur enthousiasme et leur joie de passer trois heures sur le front étaient grands, et le Seigneur bénit leurs efforts, de sorte que 5000 brochures furent placées entre les mains du peuple à Zurich, qui est cependant connu comme un terrain difficile. Une conférence de frère Adler sur « la connaissance, c'est la vie » termina ce premier jour de bénédictions.

Dimanche matin, la grande salle de la maison du peuple était comble. Frère Salter, le directeur de l'œuvre au Canada, appuya surtout sur le fait que le peuple de Dieu est *actuellement* à l'épreuve, et que cette épreuve ne réside pas dans le développement de soi-même, mais dans la fidélité et la persévérance. Vint ensuite une réunion de service et de témoignages dans laquelle il fut discuté sur la méthode à employer au cours de ce genre de réunion. La première partie devrait en être réservée aux affaires de service, comme comptes-rendu du directeur local, examen de nouveaux plans de service, de points importants à faire ressortir dans le témoignage, bref : à l'instruction des frères et sœurs au profit du service. Dans la seconde partie de la réunion auraient alors lieu les témoignages sur les expériences faites en harmonie avec le texte de la semaine. Les frères et sœurs devraient s'accoutumer à donner des témoignages concis, afin qu'il puisse y en avoir beaucoup et que ces exemples pratiques soient utiles à tous.

Tous les frères et sœurs attendaient de voir et d'entendre frère Rutherford avec une impatience d'autant plus grande qu'il y avait deux ans qu'il n'était pas venu en Suisse, et qu'il avait été malade peu auparavant. Aussi, lorsqu'à deux heures il se présenta à eux, les salutations des 1400 assistants furent-elles des plus joyeuses. Chacun écouta avec une attention soutenue son argumentation sur Esaïe 58. La pensée qu'il est encore donné à ceux qui hésitent ou qui trébuchent une oc-

casion de rentrer dans la bonne voie et d'obtenir l'approbation du Seigneur, ce qui est clairement indiqué dans ce chapitre, fut spécialement réconfortante. Et réconfortant aussi l'exposé qui permit aux frères et sœurs de reconnaître que la voie suivie par la Tour de Garde n'est pas seulement ratifiée par l'accomplissement de la prophétie et par les Ecritures, mais aussi par la bénédiction visible que le Seigneur accorde à l'activité de la Société. La comparaison, d'après les Ecritures, des saints complaisants qui s'inclinent dans un semblant d'humilité, mais qui refusent de rompre pour les affamés le pain de la vérité, avec un jonc qui penche la tête, est très juste. Frère Rutherford montra de nouveau combien il a à cœur d'aider les frères et sœurs à avancer dans le droit chemin, en étant dévoué au Seigneur et impartial selon cette parole biblique citée aussi à Leipzig. « Je parlerai pour respirer à l'aise. J'ouvrirai mes lèvres et je répondrai. Je n'aurai point égard à l'apparence, et je ne flatterai personne ; car je ne sais pas flatter : mon créateur m'enlèverait bien vite. » — Job 32 : 20–22.

La soirée fut remplie par les frères américains Martin, Eckols et Haslett qui captivèrent l'intérêt des assistants. Et à la fin de ce second jour, tous les visages reflétaient la paix de Dieu, une grande joie et une profonde reconnaissance.

Lundi matin, les frères Hentz de Stuttgart, Buchholz de Berlin et Germann de Paris traitèrent des vérités du temps présent. Vint ensuite une réunion de témoignages très animée, et cette assemblée du peuple de Dieu en Suisse se termina par de très encourageantes paroles.

Lundi soir eut lieu à Berne un témoignage public sur : « Paix et Prospérité au Peuple ». La grande salle du Capitole s'était vite trouvée pleine, et vers huit heures il fallut déjà renvoyer bien du monde. Beaucoup de personnes étaient debout dans les couloirs, et une dame qui ne trouvait plus de place se saisit d'une chaise et pénétra de force dans la salle en disant : Je dois absolument entendre cet homme. Grande fut l'attention générale. Dans la salle on remarquait quelques industriels et employés de légation très connus. Le public témoigna son enthousiasme par ses applaudissements et il y eut bien des personnes qui exprimèrent leur reconnaissance. On disait que c'était le plus beau des témoignages publics des Etudiants de la Bible à Berne. A la fin de la conférence, il fut vendu 500 livres et brochures, et d'autres encore les jours suivants au Biblehouse.

Nous espérons que les frères et sœurs qui n'ont pas pu venir auront aussi eu leur part de ces abondantes bénédictions par ceux qui les ont reçues.

LETTRES INTÉRESSANTES

Expériences de voyage

Cher frère,

Nos expériences prouvent toujours à nouveau que la gaîté de cœur et le vrai contentement d'esprit sont le lot de ceux qui cherchent à servir l'Eternel de toute leur force, sans réserve. — Psaume 32 : 11.

En songeant aux jours de grandes bénédictions que nous avons passés, je me sens poussé à vous faire part de ma reconnaissance et de ma joie qui sont inexprimables. Et cela d'autant plus qu'il m'a été donné de comprendre pourquoi l'adversaire ne reculait devant aucun moyen pour empêcher ma nouvelle activité. Rien, en effet, ne procure une joie et un contentement d'esprit aussi vrais que de se libérer de tout ce qui est « soi » pour servir les intérêts divins. Il est réconfortant de constater partout que de fidèles et dévouées sentinelles sont appliquées à courir pour affermir leur vocation en annonçant de toutes leurs forces la gloire de l'Eternel et ses desseins de salut. (1 Pierre 2 : 9) Je dois avouer que je me suis parfois senti confus de la chaude affection de beaucoup de frères et sœurs, et que j'ai passé des heures précieuses en travaillant au dehors, en compagnie de ces visages rayonnants, à l'accomplissement de l'ordre le plus important de l'heure actuelle. Les vérités rafraîchissantes toujours plus claires que le Seigneur accorde par la Tour de Garde à la classe des sentinelles, les preuves de direction personnelle comme aussi les puissants et merveilleux résultats obtenus (rapports annuels etc.) permettent aux consacrés de reconnaître de mieux en mieux et d'apprécier davantage ces faits :

Que le « reste » est entré dans la joie du Seigneur ;
que la faveur du Très-Haut repose sur Sion ;
que Jéhovah, présent, bénit abondamment son peuple ;
que le Roi des rois, présent, conduit les siens à la victoire.

Je prie le Seigneur qu'il continue à vous accorder, à vous et à la chère famille du Biblehouse, sa joie, sa force et sa bénédiction, et qu'il me rende, moi, faible instrument entre ses mains, encore plus capable de contribuer à sa gloire.

Je vous salue affectueusement et reste votre frère en Christ, *P. Gr.*

Prêts à servir le Roi

Cher frère Rutherford,

Salutations en son nom !

Lorsque ce soir il fut annoncé dans notre groupe qu'on pourrait missionner avec la brochure « Le Bienfaiteur de l'Homme », il fut unanimement décidé que le secrétaire vous écrirait aussitôt pour vous dire combien nous apprécions le privilège que nous accorde actuellement le Seigneur, celui de placer entre les mains du peuple une telle littérature.

Nous désirons exprimer au Seigneur notre reconnaissance pour la faveur de vivre en ce temps spécial de l'histoire du monde, où il est en train d'intervenir pour justifier son nom devant la création entière. Nos cœurs sont profondément saisis par la vision de la lutte prochaine des deux organisations. Nous connaissons déjà par la foi et avons en plus l'assurance toujours renouvelée que cette bataille se terminera par la victoire de l'Eternel des armées. Comme peuple, nous nous attendons au

Seigneur, non pas comme quelques-uns le font, en restant dans un confortable fauteuil, mais en le servant joyeusement, car il est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

Les éclairs du temple et le message de la Tour de Garde ont comme réjouissant effet d'entraîner au service le peuple du Seigneur, ce qui lui procure une grande bénédiction et une joie croissante.

Cela vous réjouira d'apprendre que tout notre groupe travaille d'un commun accord en chantant l'honneur de son nom.

Que le Seigneur bénisse toujours votre service pour sa cause et pour son peuple ; c'est là notre vœu sincère.

Bien à vous au service de notre Roi,

Groupe d'Edimbourg (Ecosse)
Robt. L. Guy, Secrétaire.

Harmonie du cœur

Cher frère en Christ,

Depuis que j'ai appris par « La Tour de Garde » que le Seigneur est venu dans son temple, je marche avec allégresse dans la lumière qui brille avec toujours plus d'éclat. Les numéros (de la Tour anglaise) des mois de novembre et de décembre, celui du 15 décembre surtout (Tour française : février 1929) avec l'excellente explication sur la pyramide de Giseh, montrent tout spécialement cette augmentation de lumière.

Je suis très reconnaissante de cette explication, car j'étais une de ceux qui croyaient fermement au témoignage de la pyramide et qui avaient avalé la chose sans autre. Je suis reconnaissante de toutes les bonnes et précieuses choses que le Père céleste nous donne aujourd'hui ; il y en a tant que cela ne finit pas.

J'ai une grande joie en proclamant le message de la vérité. Dans les endroits où nous ne pouvions rien vendre autrefois, les gens demandent des livres et disent qu'ils n'ont jamais rien lu de si beau.

Je suis absolument d'accord avec le Biblehouse, et je forme le vœu sincère de faire la volonté de mon Dieu.

Frère ! Que notre Père céleste vous bénisse abondamment et vous garde, afin que vous restiez fidèle. C'est ce que je lui demande chaque jour, pour vous et pour les bien-aimés du Béthel.

Je vous salue dans son amour et reste

votre sœur par sa grâce
C. Ware, Jowa.

« Chantez sa gloire »

Cher frère Rutherford,

L'assemblée de Gloucester vous adresse ses salutations au nom de notre Roi ! J'ai été chargé de vous écrire pour vous faire savoir que nous vous aimons, et que nous apprécions votre zèle et votre dévouement pour le Seigneur et pour son peuple terrestre.

Nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes d'accord avec la « Tour de Garde » et la méthode résolue et ferme qu'elle emploie pour mettre en évidence la lumière croissante que le Seigneur fait briller sur sa Parole.

Le nouvel annuaire montre indubitablement que le Seigneur bénit le travail dans le service, car le résultat de l'année écoulée dépasse toute attente. Notre assemblée apprécie le travail merveilleux que vous accomplissez avec vos collaborateurs du Béthel, travail grâce auquel les livres et brochures peuvent paraître en si grande quantité et à un prix si minime. Chaque jour de l'année, nous prierons le Seigneur de vous conserver sa faveur et de vous bénir. Nous avons le désir, de notre côté, de « chanter à la gloire de son nom ».

Nous vous adressons l'expression de notre chaude affection fraternelle.

Assemblée de Gloucester (Angleterre)
G. A. Hoffmann, Secrétaire.

Intéressant rapport d'Autriche

Cher frère en Christ,

Grand est le privilège d'être employés aujourd'hui comme envoyés du Roi de tous les rois, malgré notre faiblesse et nos manquements à bien des égards. C'est avec une profonde reconnaissance que nous recevons de « La Tour de Garde » la précieuse nourriture qui nous permet de reconnaître toujours mieux notre part au service de la proclamation de la délivrance de la création gémissante, et de sa nécessité. Vraiment, le Seigneur nous conduit admirablement par son canal, et si nous faisons tous nos efforts pour nous soumettre à sa direction, grande est la bénédiction qui en découle. Les fidèles du Seigneur diront comme nous avec Paul (2 Corinthiens 2 : 14): « Grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand par nous en tout lieu l'odeur de sa connaissance. «

Tous ceux qui sont sortis avec la brochure « le Bienfaiteur de l'Homme » et qui ont mis le même zèle qu'à « Liberté pour les peuples » peuvent certifier que « Liberté » a fait son effet. C'est une réelle joie d'offrir « le Bienfaiteur » après « Liberté ». Oui, partout où « Liberté » a été lue, « le Bienfaiteur » et même d'autres livres sont volontiers acceptés. Le besoin de vérité se fait de plus en plus sentir parmi le peuple ; nous pouvons le constater tout spécialement dans notre champ d'action. Dans les endroits qui ont déjà été travaillés, on remarque combien la littérature fait plaisir, et surtout les brochures, car la population est pauvre. Dans diverses vallées de montagnes que l'on n'atteint que par des heures de marche et en passant parfois par des pâturages alpestres assez vastes, des assemblées sont en train de se former, et c'est admirable de constater avec quelle soif de vérité se réunissent ces pauvres gens usés par la peine et le dur labeur, par la lutte pour la vie. Ils descendent souvent de leurs montagnes des heures durant. L'un d'eux a sept heures à faire, soit quatorze heures aller et retour ; un autre, un vieillard de 76 ans, ne manque pas une réunion, bien qu'il ait deux heures de marche par de mauvais chemins, tant est grand son désir d'entendre et de raconter ensuite à d'autres. C'est dommage qu'il ne nous soit pas encore possible de donner à ces braves gens plus d'une ou deux occasions par mois de se rassembler ; la route à parcourir pour les atteindre est de 90, 180 et 240 km. et doit être faite en bicyclette, et bien souvent de nuit. Malgré que ce service réclame une grande énergie, ce chemin devant être parcouru par tous les temps (pluie, orages, tempêtes), c'est une grande joie que de pouvoir le remplir.

Un coup d'œil sur les yeux honnêtes et expressifs de ces visages ravagés par le temps est réellement un encouragement ; oreilles, bouche, yeux, tout est grand ouvert pour ne rien perdre, pour boire chaque mot des

lèvres. Ces assemblées durent parfois de 4—5 heures, car il y a naturellement beaucoup de questions à résoudre, des difficultés à discuter et à régler : séparation d'avec les Eglises, travail de mission et autres.

Quelle lourde responsabilité pèse sur le clergé infidèle ! Pour apaiser cette grande soif de vérité, il n'a donné au peuple qu'artifices, mensonges et tromperies, et il calomnie et persécute ceux qui servent avec zèle la cause de la justice et de la vérité.

Il est arrivé que pendant la réunion les jeunes gens d'un village lancèrent des morceaux de bois, et une autre fois des pierres, contre les fenêtres, et que le pasteur les prit ensuite sous sa protection. Il est clair — les événements l'ont prouvé — que le clergé d'aujourd'hui, comme celui du temps de Jésus, est un empêchement pour ceux qui cherchent à entrer dans le Royaume.

Etroitement unis à vous dans le service, je vous salue affectueusement ainsi que vos collaborateurs,

Votre très humble frère,

L. H., Salzburg.

COMMENTAIRES DES TEXTES DES RÉUNIONS DE PRIÈRE

Texte du 14 août

« Nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin que cette grande puissance soit attribuée à Dieu, et non pas à nous. » — 2 Corinthiens 4 : 7.

JEHOVAH a chargé la nouvelle création d'une mission, ce qui signifie qu'il lui a donné certaines choses à accomplir ; cette mission est un trésor merveilleux, très précieux, le plus important qu'un être humain puisse posséder aujourd'hui. La nouvelle créature encore sur terre a un organisme terrestre ; ce trésor, c'est-à-dire cette charge ou mission de réconciliation, lui est remis tandis qu'elle est encore dans ce vase terrestre. L'apôtre Paul nous dit pourquoi nous portons ce trésor dans des vases terrestres » : « Et que l'infinie grandeur de sa puissance soit attribuée à Dieu et non pas à nous. » L'Eternel l'a ainsi ordonné, afin qu'aucune créature en Christ ne puisse se vanter, mais afin qu'elle remplisse cette mission pour glorifier le nom de son Dieu en annonçant au peuple que les sources excellentes de vie ne viennent que de Dieu seul.

Texte du 21 août

« Mais nul ne dit : Où est Dieu, mon créateur, qui inspire des chants d'allégresse pendant la nuit ? » — Job 35 : 10 —

JEHOVAH fit composer des chants par ses serviteurs inspirés, et les fidèles en Israël les chantaient. Bien qu'écrits il y a longtemps, ils l'avaient été pour le bien de l'Israël spirituel qui forme maintenant l'organisation visible de Dieu. Ces chants de louange sont l'expression de la joie et [illegible] à la louange de Dieu, le Créateur et Bienfaiteur de ceux qui les chantent ; ils sont l'expression de leur gratitude. L'Eglise a passé par une longue et sombre vallée, par une triste nuit. Elle a été en proie à bien des tentations. Mais maintenant elle entre dans une lumière plus grande et les fidèles entonnent des chants d'allégresse parce qu'ils voient que leur chemin devient toujours plus clair. Ils voient que la délivrance approche, ils savent que cet état béni provient de l'Eternel par son Fils bien-aimé, le Roi oint, c'est pourquoi ils éclatent en chants d'allégresse à la gloire du nom de l'Eternel.

Texte du 28 août

« Toutes les extrémités de la terre penseront à l'Eternel et se tourneront vers lui ; toutes les familles des nations se prosterneront devant ta face. » — Psaume 22 : 28.

LE MONDE doit arriver à reconnaître que Dieu est amour, c'est-à-dire que son désintéressement et son désir de bénir l'homme sont si grands qu'il donna son Fils bien-aimé pour qu'il mourût, qu'il le ressuscita des morts pour que l'homme reçût la vie. Les hommes apprendront que Dieu permit que Satan les opprimât, afin qu'ils fissent l'expérience des suites pernicieuses du mal. Ils apprendront aussi qu'au moment voulu Dieu l'en empêchera et établira son gouvernement de justice pour le bien de l'homme ; ainsi l'homme appréciera de plus en plus l'existence de Dieu. Selon les progrès que les hommes feront dans le royaume du Seigneur, ils croîtront dans la connaissance de la bienveillance et de la gloire de l'Eternel, ce qui les poussera à l'adorer.

Oui, tout est bien

Oui, tout est bien,
O mon âme, ne crains rien,
L'amour suprême veut ton seul bien.
Les flots, les vents,
Il les mesure à son enfant.
Dieu toujours le même veille sur nous tendrement.

Oui, tout est bien,
Car Jésus l'a dit aux siens :
« Petit troupeau, ne crains rien. »
Dieu régnera
Enfin le monde le verra,
Sa gloire éternelle ciel et terre remplira.